

Cours d'apprentissage de natation - Enfants

Pourquoi et pour qui ?

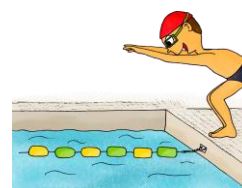
- Pour se familiariser avec le milieu aquatique et s'initier à la pratique de la natation,
- Les cours s'adressent aux enfants **à partir de 6 ans**,
- Lors de la première séance, un adulte doit être présent aux bords des bassins pour avoir un contact avec les Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS).

Comment ?

- Les groupes sont composés de 6 élèves maximum
- La durée des cours est de 30 à 35 minutes
- **Forfait** : 80€ pour un trimestre (entrées comprises, avec un minimum de 10 leçons) + 2€ pour l'achat de la carte sans contact **OU** leçon à l'unité (10€ la leçon)
- **En cas d'absence, la leçon doit être décommandée et l'absence doit être justifiée au préalable,**
- **Toute absence répétée et non justifiée (3 maximum) entraînera le report du cycle d'apprentissage,**
- A la suite de la 1^{ère} séance (test + droit d'entrée), vous devrez vous acquitter du règlement de votre forfait,
- La fin du cycle d'apprentissage sera validée lorsque l'enfant nagera 25m dans une nage correcte, effectuera un équilibre dorsal et aura acquis l'immersion (départ sauté),
- A la fin de l'apprentissage, les enfants souhaitant prendre des cours de perfectionnement pourront être orientés vers les différentes associations ayant des activités au sein de l'établissement



Mail : piscine@cc-avm.fr
Tél. : 03.86.34.08.51
Avenue du Parc des Chaumes 89200 AVALLON



FICHE D'INSCRIPTION AUX COURS D'APPRENTISSAGE DE NATATION - ENFANTS

Cadre Réserve au Service

\ Date de dépôt :

\ N° Inscription :

Pour l'enfant

*NOM : *Prénom :

*Date de naissance :/...../..... *Ecole :

Le responsable légal

*NOM : *Prénom :

*Adresse :
.....

Tél. domicile :/...../...../...../..... *Portable :/...../...../...../.....

*Mail : *Champs obligatoires

Période souhaitée pour prendre des cours

Période scolaire

- ☐ oui
☐ non

Jours proposés à raison de 2 cours par semaine :

- ☐ Alexandre : lundi et jeudi de 17h15 à 18h
☐ Corentin : lundi et jeudi de 18h à 18h45
☐ Amandine : lundi de 18h45 à 19h30 et mercredi de 13h15 à 14h00
☐ Sébastien : mardi et vendredi de 17h15 à 18h
☐ Théo : mardi et jeudi de 19h00 à 19h45 (indisponible pour 1 an).
☐ Pauline : mercredi de 15h à 15h45 et vendredi de 18h à 18h45

Période vacances

Stage de deux semaines à raison de 6 cours par semaine

- ☐ Toussaint ☐ Février ☐ Pâques ☐ Juillet/Août

Avant d'avoir rejoint le point de rendez-vous fixé au bord du bassin et après avoir été raccompagné à celui-ci à l'issue de l'activité, l'enfant n'est plus placé sous la responsabilité du MNS

Observations diverses :

.....
.....
.....

**Je certifie avoir pris connaissance du mode de fonctionnement des leçons,
À Avallon, le**

Signature